→ Du 2 septembre au 17 octobre 2019

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Vous êtes plus de **400 000** à avoir fait une demande en ligne en 2018

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne

Mon avis d'impôt 2018
(et mon avis d'impôt 2019 si un changement familial ou professionnel a entraîné une baisse de revenus en 2018 par rapport à 2017)

L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collège
ou
→ de mon compte France Connect

Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande

1. **Je me connecte à Scolarité services avec mon compte ATEN ou** France Connect

   https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts

   Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2. **Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.**
3. **Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.**
4. **Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.**

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/aides-financieres-college

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE